



Monsieur Jean-Louis FOUSSERET
Président de la Communauté
d'Agglomération du Grand Besançon

A

Direction Tramway

tramway@grandbesancon.fr

Réf. : Tramway/PG/14.2192

TTZ-DET-RI-058-MOA-140-A

Dossier suivi par : Pascal GUDEFIN – T. 03 81 65 17 87

Objet : Tramway du Grandbesançon

VIVRE AUX CHAPRAIS
28 D, rue de la Rotonde
25000 BESANCON

Besançon, le **26 FEV. 2014**

Monsieur le Président,

Nous avons bien reçu votre courrier du 12 février adressé à la Mairie.

La rue de Vittel est à double sens de circulation et la largeur entre bordures est limitée. Les premiers mètres doivent rester libres pour la covisibilité entre piétons et véhicules sur la traversée de la rue de Vittel et également pour faciliter le croisement entre les véhicules entrants et sortants de la rue afin d'éviter les arrêts sur la voie du Tram.

Une zone de livraisons pourra en revanche être étudiée un peu plus haut, en fonction des accès riverains.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes meilleures salutations.

Pour le Président et par délégation
Le Vice-président délégué aux transports,
Infrastructures et déplacements

Jean Claude ROY

Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

La City - 4, rue Gabriel Plançon - 25043 Besançon cedex
Tél. 03 81 65 07 00 - Fax 03 81 82 29 60
agglomeration@grandbesancon.fr / www.grandbesancon.fr

Horaires d'ouverture du lundi au jeudi : 8h - 12h et 13h30 - 18h / Vendredi : 8h - 12h et 13h30 - 17h

